

AV-201 Primer™ Part B**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	AV-201 Primer Part B
Autres moyens d'identification	Primer
Usage recommandé	Utilisation Industrielle Seulement.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	Avanti International, 822 Bay Star Blvd, Webster, TX, 77598, USA, 281.486.5600, avantigrout.com
Numéro de téléphone d'urgence	ChemTrec, 800.424.9300
Date de préparation	le 27 avril, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et la Hazard Communication Standard des États-Unis (HCS 2012).

Classification

Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Irritation cutanée - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Attention

Mention(s) de(s) danger(s) :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection.

Intervention :

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et

Identificateur du produit : AV-201 Primer Part B - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 01 de 07

internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Hydrotreated kerosene	64742-47-8	10	Petroleum distillate	
Ethylene glycol monobutyl ether acetate	112-07-2	10	Acetate	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau.

Commentaires sur les premiers soins

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. Peut causer une légère irritation.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Peau, système respiratoire.

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.
Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

Identificateur du produit : AV-201 Primer Part B - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 02 de 07

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Rabattre les vapeurs ou les gaz avec de l'eau pulvérisée ou un fin brouillard d'eau.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. L'absorbant contaminé présente le même risque que le produit déversé. Endiguer le produit déversé afin de prévenir le ruissellement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts.

Autres informations

Communiquer avec le fournisseur et les services d'incendie et d'urgence locaux afin d'obtenir de l'aide.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Prévient l'exposition cutanée. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Dispositions générales relatives à l'hygiène les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Hydrotreated kerosene	200 mg/m3 Peau A3					
Ethylene glycol monobutyl ether acetate	20 ppm					

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Identificateur du produit : AV-201 Primer Part B - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 03 de 07

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).
Les matériaux convenables sont les suivants : Gants résistants aux produits chimiques: caoutchouc naturel, caoutchouc de butyle, polychloroprène, caoutchouc de nitrile, chlorure de polyvinyle, Viton®/caoutchouc de butyle.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide gris.
Odeur	De moisi
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	4 - 8
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	302 - 500 °F (150 - 260 °C)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	0.01 - 3.50 mm Hg (0.00 - 0.47 kPa) à 77 °F (25 °C)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.04
Solubilité	Pas disponible dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	100 - 150 centipoises (dynamique)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Lumière du soleil. Hautes températures. Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Non corrosif pour les métaux.

Produits de décomposition dangereux

Identificateur du produit : AV-201 Primer Part B - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 04 de 07

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Ingestion; inhalation; absorption par la peau.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Hydrotreated kerosene	> 5.2 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Ethylene glycol monobutyl ether acetate		1600 mg/kg (rat)	1480 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une irritation modérée à sévère.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des éruptions cutanées, un gonflement et des démangeaisons.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Peut être nocif d'après les tests sur les animaux.

Danger par aspiration

Peut causer la mort.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Hydrotreated kerosene	Groupe 3	A3		

Peut causer le cancer, selon les études sur des animaux.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : AV-201 Primer Part B - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nocif, avec des effets persistants sur la vie aquatique, selon les essais de toxicité aiguë.

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Hydrotreated kerosene	2.2 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96 heures; statique)			
Ethylene glycol monobutyl ether acetate		37 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

Persistance et dégradation

Ne se dégrade pas rapidement, selon les essais quantitatifs.

Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration chez les poissons : 61-159. (Hydrotreated kerosene)

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Dangers environnementaux Polluant marin potentiel

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Identificateur du produit : AV-201 Primer Part B - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 06 de 07

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par Avanti International

Date de préparation le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée le 15 mai, 2018

Indicateurs de révision Sans objet.

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Identificateur du produit : AV-201 Primer Part B - Ver. 1

Date de préparation : le 27 avril, 2018

Date de la plus récente version révisée : le 15 mai, 2018

Page 07 de 07